

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 30 mars 2022 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 16 / 2022

Objet de l'autorisation : Installation de panneaux photovoltaïques et isolation de la façade avec mise en place d'un échafaudage.

Nom et adresse du requérant : Monsieur Angel Longo
17, rue du Kiem
L-4976 Bettange-sur-Mess

Localisation de la construction : 17, rue du Kiem
L-4976 Bettange-sur-Mess
Num. cad. 461 / 1403
Sect.B de Bettange-sur-Mess
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,
Manon BEI – ROLLER

Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.